

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL-DE CERÉ
DU MARDI 6 JANVIER 2015**

Le Conseil Municipal de Laval-de-Cère s'est réuni en séance ordinaire, le 6 janvier 2015, sous la présidence de M Jean-Marc CANTAREL, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 23 décembre 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

PRESENTS :

M. CANTAREL Jean-Marc, Maire, Messieurs MOULIN Michel, ROUSSILHE René,
Adjoints,
Mmes BELVEYRE Mélanie, BUFFAMENE Christine, Messieurs DAUSSET Jean-Pierre,
DAVAL Stéphane, PADIRAC Anthony, VIGOUROUX Damien

ABSENTS REPRESENTES :

Mme BOURGADE Maïté Christine (procuration à Mme BUFFAMENE Christine) et M.
PETIT Yann (procuration à VIGOUROUX Damien).

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DAUSSET Jean-Pierre.

**Après approbation du procès-verbal de la séance précédente, le Conseil
Municipal passe à l'ordre du jour.**

Entretien forêt

Suite à un entretien avec Madame Laurence DOUSSOT chef de projet de la Société EOLFI pour l'installation des panneaux photovoltaïques, celle-ci a considéré que le projet n'était pas viable donc celui-ci a été abandonné. Par contre, la commune a obligation d'entretenir la forêt pour des opérations de débroussaillage ainsi que les coupes de sapins gênants . Ce projet entrera en vigueur en 2014 pour se terminer en 2033. Coût estimé de la 1ère tranche des travaux: 5500 euros /HT pour 8ha.

Vote : 11 pour

Délibération TAP (bâtiment et personnel) :

Une délibération est à prendre pour la communauté de Communes Cère et Dordogne pour le personnel (Mmes LAVAL Liliane, ROBERT Karina, Sylvie BESSIERES) ainsi que pour le prêt des bâtiments (ancienne mairie, salle des fêtes, bibliothèque, restaurant scolaire). Il est précisé que le temps des agents sera remboursé à la commune.

Vote : 11 pour

Avancement grade agent :

Afin qu'un agent puisse bénéficier d'un avancement de grade, il doit être créé un poste d'adjoint technique principal 2ème classe.

A compter du 1^{er} février 2015, cet agent pourra bénéficier de cet avancement.

Vote : 10 pour, 1 abstention

Délibération RPQS 2013 :

RPQS : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable

Ce rapport a été approuvé à l'unanimité (**11 voix pour**).

Non Valeur :

La trésorerie de Bretenoux Vayrac a fait passer une liste pour présentation en non valeur.

Le conseil municipal à l'unanimité a voté contre cette présentation (**11 voix contre**).

Délibération référent SYDED :

Madame BELVEYRE Mélanie a été proposée comme référente.

Vote : 11 pour

Renouvellement Contrat CUI

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décide de renouveler le contrat CUI de Alain PADIRAC à compter du 3 février 2015 pour un an.

Vote : 11 pour

Divers :

- La société BROWN EUROPE a fait passer un chèque de cinquante euros. Il a été convenu d'accepter ce chèque sous forme d'un don

Vote : 11 pour

Lors de la réunion du mardi 16 décembre les maires de CAHUS et TEYSSIEU ont refusé leur participation sur les coûts de fonctionnements de la cantine et la garderie mais ont acceptés de s'acquitter des frais résultants de la mise en place des rythmes scolaires. Une convention sera donc établie.

- il a été évoqué la création de nouveaux tickets cantine avec des tarifs différents pour les enfants extérieurs à la commune

- dans le cadre d'un projet-voyage à Paris pour un enfant scolarisé hors du département, la commune de Laval de Cère a été sollicitée par courrier afin de participer aux frais du voyage estimés à 250 euros.

Vote : 3 contre et 8 abstentions.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21h15